Imprimer

1995/08/28 Cinq défis linguistiques pour l'école

Cinq défis linguistiques pour l'école

Québec, le 28 août 1995. Dans son mémoire soumis aux membres de la Commission sur les États généraux de l'éducation, le Conseil de la langue française propose cinq défis linguistiques qu'il assortit de mesures à prendre. L'école doit en effet :

- assurer l'acquisition chez les jeunes des connaissances linguistiques et des savoir-faire nécessaires à la maîtrise du français standard;
- améliorer l'apprentissage d'une deuxième et d'une troisième langue;
- faire du français la langue d'intégration des jeunes immigrants à la vie collective;
- développer la conscience historique des jeunes;
- assumer pleinement son rôle dans l'aménagement linguistique au Québec.

En ce qui a trait à l'acquisition chez les jeunes des connaissances linguistiques et des savoir-faire nécessaires à la maîtrise du français standard, l'école doit mettre en oeuvre les actions suivantes : préciser les niveaux de compétence à atteindre aux ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire; augmenter le temps consacré à l'enseignement du français au primaire et au secondaire; améliorer l'enseignement de la grammaire; développer le goût de la lecture des grands textes; augmenter la fréquence des activités d'écriture et, de ce fait, réévaluer la tâche de l'enseignant de français; étendre la prise en charge de la qualité du français aux enseignants d'autres matières ainsi qu'améliorer la formation des maîtres.

L'école doit aussi améliorer l'enseignement de la langue seconde et favoriser l'enseignement d'une troisième langue. En ce qui a trait à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, le Conseil tient à rappeler que la maîtrise du français avant de commencer à apprendre la langue seconde est nécessaire aux élèves francophones à cause de leurs carences signalées en langue maternelle, et tout particulièrement aux élèves allophones puisqu'ils suivent déjà un enseignement de base dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Par ailleurs, dans le contexte québécois où le français est la langue officielle et où il est de plus en plus la langue normale et habituelle du travail, le Conseil suggère d'enrichir le programme de français dans les écoles du secteur anglophone en augmentant la part réservée à l'écrit.

L'école doit en outre chercher à faire du français la langue d'intégration des jeunes immigrants à la vie collective. L'accroissement du nombre d'élèves non francophones, particulièrement à Montréal, modifie la dynamique scolaire et complexifie le rôle même de l'école. Celle-ci doit donc poursuivre avec rigueur et détermination les objectifs de maîtrise du français : d'une part, s'assurer de l'efficacité des classes d'accueil et de la connaissance adéquate du français des élèves qui s'intègrent aux classes ordinaires et, d'autre part, fournir à ces derniers un soutien linguistique cohérent jusqu'à ce que leurs connaissances soient jugées suffisantes. Elle doit aussi valoriser davantage le français comme langue de la vie commune et de la vie culturelle en se donnant une véritable politique de francisation et d'intégration linguistique qui s'appuie, notamment, sur des stratégies d'usage du français dans toutes les activités qui concernent le milieu scolaire.

L'école doit faire un effort supplémentaire pour étoffer son enseignement de l'histoire. Le Conseil juge nécessaire d'inclure l'histoire de France afin de montrer comment une identité nouvelle s'articule sur l'identité précédente et suggère aussi de mieux faire voir l'origine britannique de certaines de nos

institutions.

Enfin, l'école doit assumer pleinement son rôle de partenaire privilégié de l'aménagement linguistique au Québec en portant une attention particulière à l'usage du français dans toutes ses activités d'enseignement et en dispensant ses services sur tout le territoire québécois.

« Chaque pays, de conclure le président du Conseil de la langue française, monsieur Marcel Masse, s'appuie sur l'école pour assurer son développement. La langue est au coeur de l'école. Et une école à la hauteur de notre vouloir-vivre en français est un gage d'avenir pour le Québec. »

-30-

SOURCE : Bruno Giroux (418) 643-2956